

INITIATIVE POUR UNE ASSURANCE MINIÈRE RESPONSABLE

(NORME IRMA)

Lieu: **monde**

Parties prenantes: **compagnies minières, ONG, syndicats et communautés affectées.**



Créée en 2006

publication d'une version préliminaire de ses normes pour une exploitation minière responsable



2014

Élaborée dans le cadre d'un processus de **consultation publique** avec plus de **2 000 commentaires de plus de 100 personnes/organisations**



Octobre 2023

94 sites engagés dans le monde entier, dont **10 sites** ayant obtenu le statut « Évaluation indépendante terminée »

LES 4 PRINCIPES DE L'IRMA :

- 1. INTÉGRITÉ DE L'ENTREPRISE**
- 2. PLANIFICATION D'HÉRITAGES POSITIFS**
- 3. RESPONSABILITÉ SOCIALE**
- 4. RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE**

L'IRMA est une norme mondialement reconnue en matière d'exploitation minière responsable, qui définit les bonnes pratiques en matière de responsabilité sociale et environnementale. Elle inclut le point de vue des travailleurs et met l'accent sur les conditions de travail et le respect des droits des communautés.



Co-funded by
the European Union